



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 8 décembre, à 18 h 30, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Annie Arpin	Enseignante
Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Mélissa Gagnon	Technicienne au service de garde
Monsieur Mathieu Martel	Parent
Madame Cindy Villeneuve-Asselin	Parent substitut

SONT ABSENTS :

Madame Diane Morneau	Membre de la communauté
Monsieur Hubert Corriveau	Parent substitut
Madame Pauline Heurtevent	Parent substitut
Monsieur François Martin	Parent
Madame Josée-Anne Larose	Enseignante
Madame Émilie L'Heureux	Parent
Madame Katie Gagnon	Enseignante substitut
Madame Karine Thibault	Parent substitut
Madame Valérie Maheux	Parent substitut

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Cindy Villeneuve-Asselin, secondée par Gwendoline Coquet, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au varia le point 8.1 : Récupération des enfants au service de garde à la fin des classes.

CÉ-22-23-13

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adopter le procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} novembre 2022

Il est proposé par Annie Arpin, secondée par Cindy Villeneuve-Asselin, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} novembre dernier avec ces changements :

Au point 6.3.1 : modifier « d'approuver » par « d'adopter ».

Au point 9 : modifier le nom « Valérie François » par « François Martin ».

CÉ-22-23-14

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal du 1^{er} novembre – LA BUTTE

Josée Dufresne informe les membres que le personnel de l'école n'est pas favorable à avoir une butte dans la cour d'école. Cette demande nécessiterait plus de surveillance et nous n'avons pas les ressources nécessaires afin d'assurer la sécurité de tous. La demande est donc rejetée pour l'année scolaire en cours.

5. Parole au public

Aucune parole au public.

6. Étude de dossier

6.1.1 Fonds à destination spéciale

Julie Côté présente les montants disponibles dans le compte à destination spéciale. Jérémie Chevalier précise que le 180\$, amassé lors du lav-o-thon de cet été, sera réservé pour l'OPP.

Gwendoline Coquet fait la demande d'utiliser une partie de ces sommes afin d'offrir des chocolats chauds et des biscuits à tous les élèves le 22 décembre prochain.

Josée Dufresne informe les membres qu'il y a une mesure d'aide financière du ministère offerte pour toutes les écoles du Québec et une fois par année, en décembre, les écoles qui le désirent peuvent déposer leur projet d'embellissement. Ce dernier doit contenir certains documents tels que le croquis du projet et l'estimation des coûts. Selon les disponibilités financières et certains critères spécifiques, le ministère choisit alors des projets. Plus précisément, cette mesure d'aide permettrait de se faire subventionner jusqu'à 90% des dépenses, pour un maximum de 100 000\$. Par contre, nous devons avoir 10% de mise de fonds avant d'en faire la demande.

Josée Dufresne mentionne également qu'il pourrait y avoir une possibilité de subvention avec la Ville et des organismes privés. Elle confirme avoir validé avec Madame Stéphanie Sabourin aux ressources matérielles du CSSP cette information. Il faudra donc y réfléchir ultérieurement.

6.1.2 Projet éducatif

Josée Dufresne mentionne que nous devons réviser notre Projet Éducatif et que, par le fait même, il serait bien de commencer à réfléchir et à analyser la situation de l'école sous l'angle des réussites des élèves, des pratiques pédagogiques en vigueur et du climat sain et sécuritaire. Assurément, il faudra que notre Projet Éducatif respecte les visions et orientations du PEVR du CSSP, mais elles ne sont pas encore connues à l'heure actuelle compte tenu que le plan stratégique du ministère n'a pas été dévoilé. Ainsi, une fois les orientations du CSSP connues, l'école pourra organiser les rencontres de consultation et d'élaboration à l'interne. Au terme de ce processus, l'école prévoit qu'il serait préférable d'attendre en septembre prochain pour proposer et adopter le nouveau Projet Éducatif, car l'ensemble du personnel (incluant le nouveau personnel) sera en fonction.

6.2.1 Photos scolaires 2022-2023

Jérémy Chevalier demande un retour sur l'appréciation de la compagnie Lanciault photographie. Josée Dufresne mentionne que les enseignants sont contents du déroulement des journées de photographies et que nous avons bel et bien reçu la ristourne prévue dans le contrat.

Les parents sont très satisfaits de la qualité des photos individuelles de leur enfant, mais moins de celle de la photo du groupe. De plus, pour ce qui est des photos individuelles, on souligne que les élèves en arrière-plan sont reconnaissables et qu'il faudrait y remédier si nous reprenons leur service l'année prochaine. Aussi, il est proposé de vérifier qu'une confirmation de commande et de paiement soit envoyé au parent lorsque qu'il paie par Interac. Pour terminer, Cindy Villeneuve-Asselin propose de vérifier s'il y avait une possibilité de faire les commandes par Internet.

Jérémy Chevalier demande de vérifier auprès de la compagnie afin de savoir si elle pouvait modifier les arrière-plans, émettre des confirmations de paiements pour les paiements par Internet et s'il y avait une possibilité de faire les commandes par Internet.

Julie Côté contactera aussi quelques compagnies et présentera un tableau comparatif afin de proposer un choix à la prochaine rencontre pour l'année scolaire 2023-2024.

6.2.2 Mise en œuvre des services complémentaires et particuliers

Josée Dufresne fait la présentation du document qui explique les besoins en personnel professionnel et de soutien ainsi que leur rôle pour l'année scolaire en cours.

6.3.1 Service du traiteur 2023-2024

Les élèves de l'école sont en général satisfaits du service de traiteur. Il ne semble pas y avoir de gaspillage et les élèves apprécient le fait que les repas sont toujours chauds. Les portions sont également d'un bon format pour les enfants.

Il est proposé par Cindy Villeneuve-Asselin, secondée par Annick Bernier, d'approuver le service de traiteur Innov Santé pour l'année scolaire 2023-2024.

6.4.1 Fête de Noël

Josée Dufresne explique que le comité de Noël a organisé une belle dernière semaine d'école avant les vacances du temps des Fêtes. Chaque journée de la dernière semaine aura une thématique spéciale. Il y aura également une chorale, une visite d'un village illuminé créé par le 3e cycle, des scénettes jouées par les 6e année et cette semaine se terminera par un déjeuner en classe.

L'OPP distribuera des chocolats chauds et des biscuits à tous les élèves le 22 décembre en matinée.

6.4.2 Activités parascolaires en janvier

Les activités parascolaires de la session d'hiver débuteront en janvier. Nous offrons les mêmes activités qu'à la session d'automne mais nous avons ajouté une nouvelle offre de service de basketball pour les élèves de 4^e à 6^e années. Cette dernière semble très populaire et afin de permettre à plus d'élèves d'en profiter, il y aura deux sessions de 8 semaines d'ici la fin de l'année scolaire.

7. Parole à l'OPP

Gwendoline Coquet rappelle que la distribution des sacs de la compagnie Foubrak sera faite le mercredi 14 décembre à l'école.

L'OPP a eu la gentillesse de décorer le devant de l'école à l'occasion du temps des Fêtes.

C'est avec plaisir que l'OPP viendra faire la distribution des chocolats chauds et des biscuits le 22 décembre prochain.

8. Varia

8.1 : Récupération des enfants au service de garde à la fin des classes.

Mathieu Martel se questionne sur la possibilité de rentrer à l'intérieur de l'école lorsque les parents viennent chercher leur enfant au service de garde le soir vu que certains parents doivent attendre à l'extérieur. Il mentionne également que le fait de pouvoir rentrer dans l'école et de voir le milieu de vie de leur enfant pourraient augmenter le sentiment d'appartenance de la part des parents. Une discussion s'enchaîne sur les pour et les contres de laisser les parents rentrer dans l'école.

Annick Bernier informe avoir vécu l'expérience par le passé. Elle se souvient que certains parents se rassemblaient à l'entrée et discutaient longuement, même lorsque leur enfant était prêt à partir. Les petits frères et sœurs se promenaient et touchaient aux choses des autres élèves en attendant leur grand frère ou grande sœur. Aussi, certains parents se faufilaient dans les corridors et en profitaient pour rencontrer l'enseignante de leur enfant. Il a été difficile pour la personne qui était à l'accueil de s'assurer que les parents respectaient les consignes. Aussi, il a été difficile d'entendre

les communications structurantes entre les éducatrices à travers les récepteurs/émetteurs à cause du bruit ambiant.

Josée Dufresne mentionne également que des interventions sont faites auprès de certains enfants qui ont des besoins particuliers et que l'aspect confidentiel de ces dernières est très important. Elle mentionne également que les employés du service de garde ont été sensibilisés au fait d'accélérer le processus le soir et certains nouveaux moyens ont été mis en place. Mélissa Gagnon, nouvelle technicienne en service de garde, propose d'être attentive aux situations particulières de certaines familles en permettant des discussions individuelles relativement aux embuches rencontrées malgré ces ajustements. Plus précisément, elle est d'accord, selon le contexte, pour préparer à l'avance les enfants pour qui le temps d'attente est trop long.

Jérémie Chevalier suggère d'envoyer un courriel aux parents afin de leur expliquer que le service de garde a mis en place des mesures afin d'accélérer le processus le soir, que l'école est consciente de l'importance de demander aux enfants de se préparer rapidement et que Mme Gagnon est disponible pour discuter des situations particulières pour trouver un arrangement selon le contexte.

9. Levée de la séance

La prochaine rencontre aura lieu le 15 février à l'école du Parchemin. À 20h38, il est proposé par Annick Bernier, secondée par Cindy Villeneuve-Asselin de lever la présente séance.

CÉ-22-23-16

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jérémie Chevalier, Président

Josée Dufresne, Directrice

Date